



**Allocution de Madame Nouzha Skalli  
Ministre du Développement social  
de la Famille & de la Solidarité**

**A l'occasion de la 2<sup>ème</sup> édition de la rencontre  
internationale des Marocaines d'ici et d'ailleurs :**

**« Féminisation de la migration : dynamiques  
internationales et spécificités marocaines »**

**Marrakech, le vendredi 18 décembre 2009**

**Monsieur le Ministre ;  
Mme la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des  
Affaires Etrangères et de la Coopération ;  
Monsieur le Président du Conseil de la Communauté  
Marocaine à l'Etranger ;  
Mesdames et messieurs ;**

C'est pour moi un grand honneur et aussi un plaisir de prendre part, à la séance d'ouverture de cette 2<sup>ème</sup> édition de la rencontre internationale des Marocaines d'ici et d'Ailleurs, organisée par le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger autour du thème,

**« Féminisation de la migration : dynamiques  
internationales et spécificités marocaines »**

je vous salue chaleureusement et à travers vous toutes les marocaines d'ici et d'ailleurs.

Je voudrais remercier et féliciter le CCME en la personne de son président Monsieur Driss Yazami et toute l'équipe pour leur action continue en direction des marocains et marocaines du monde.

La portée de cette action est majeure car elle nous permet de préserver une grande richesse, un trésor dont nous jouissons en tant que marocains et marocaines mais dont nous devrions encore davantage avoir conscience qui est notre ouverture et notre diversité culturelle, ethnique, linguistique, religieuse et même géographique à travers justement les marocaines d'ici et d'ailleurs.

Bravo donc pour les initiatives et aussi pour l'importance et la pertinence des problématiques soulevées qui nous permettent de réfléchir, de visibiliser et d'agir pour que nos compatriotes hommes et femmes, des différentes générations, de différents statuts soient au centre des politiques publiques.

Je vous remercie aussi de me donner le privilège et l'opportunité de m'adresser à vous et de partager avec vous autour des aspects multidimensionnels de la condition féminine.

### **Mesdames et Messieurs ;**

Votre rencontre se tient à une date historique alors que la communauté internationale dont notre pays célèbre le 30eme anniversaire de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 18 décembre 1979 et considérée comme une véritable charte des droits des femmes et qui présente un mode d'emploi à l'usage des états membres pour atteindre l'égalité.

C'est l'occasion de mesurer les progrès réalisés vers la reconnaissance et la mise en œuvre des droits des femmes dans le monde.

Mais, malgré les progrès incontestables, aucun pays au monde n'a atteint la pleine égalité entre les sexes, que ce soit de jure ou de facto. Dans de nombreux pays, du fait des attitudes et comportements stéréotypés, les femmes continuent de subir des discriminations dans des domaines multiples.

En effet, il est clair qu'il n'est pas facile de surmonter les siècles, parfois même les millénaires de traditions et d'attitudes discriminatoires enracinées.

### **Mesdames et Messieurs ;**

Notre pays, le Maroc, qui a connu, un dynamisme très important du mouvement démocratique et pour les droits des femmes, s'est engagé dans un processus de changement profond et s'est fermement engagé dans la marche vers l'égalité des chances.

Une marche qui a pris un rythme accéléré durant la dernière décennie, grâce à la volonté politique forte au plus haut niveau de l'Etat de Sa majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu le garde qui a exprimé clairement sa préoccupation à l'égard de la situation des femmes dès le premier discours qu'il a adressé à la Nation en août 1999, qu'il a encore réaffirmé le 10 décembre dernier à l'occasion du 60ème anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'Homme ou encore dans le message royal du 18 décembre 2008 à votre 1ere conférence : « marocaines d'ici et d'ailleurs » :

« C'est pour Nous l'occasion de réaffirmer Notre ferme volonté de faire de la promotion des droits de la femme, la pierre angulaire dans l'édification d'une société démocratique moderne. Nous entendons en faire la clef de voûte dans la construction de la citoyenneté pleine et entière, et Nous souhaitons que puissent en jouir tous les Marocains, où qu'ils soient, sans exclusive ni la moindre discrimination. »

Nous sommes en mesure d'affirmer que ces choix sont stratégiques et irréversibles concernent :

- l'attachement ferme à l'égard des droits humains dans leur universalité et leur globalité et sa volonté de poursuivre le parachèvement de la construction de l'Etat de droit et des institutions ;
- La volonté claire de faire de la promotion des droits des femmes et de l'égalité la pierre angulaire dans l'édification d'un projet de société moderne et démocratique appuyé par les forces vives de la nation.

Nous avons un actif considérable en matière de réalisations pour institutionnaliser l'égalité de genre dans les politiques publiques et éliminer les discriminations et violences de genre.

La réforme du Code de la famille, basé aujourd'hui sur l'égalité et la coresponsabilité, a bien entendu été la grande réforme phare qui a débloqué la situation des femmes. La date de l'annonce de cette réforme par Sa majesté le Roi Mohammed VI devant le parlement, le 10 octobre 2003, a été proclamée « journée nationale de la femme marocaine ».

- Le code de la nationalité, donnant le droit à la mère marocaine de transmettre automatiquement sa nationalité d'origine à ses enfants nés de père étranger.

Le nouveau code de la famille a ouvert la voie d'autres réformes législatives en cours comme la révision du code pénal et projet de loi contre les violences conjugales et à la mise en œuvre de programmes et stratégies pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la promotion de l'égalité dont je citerai :

- la Stratégie Nationale pour l'égalité et l'équité, et aujourd'hui l'agenda gouvernemental pour l'égalité pour l'institutionnalisation de l'égalité dans les politiques sectorielles et dans les budgets
- la stratégie contre les violences faites aux femmes, son plan d'action et aujourd'hui le programme multisectoriel TAMKINE pour institutionnaliser et converger les politiques en matière de lutte contre les violences au niveau national et local.

Le Ministère du développement social de la famille et de la solidarité est le coordinateur de ces politiques mais les Ministères de la Justice, de la Santé, la Sûreté nationale et la Gendarmerie Royale y sont fortement impliqués et pour ne citer qu'un chiffre : le Maroc dispose de 350 cellules et unité d'accueil, d'écoute et d'assistance aux femmes victimes de violence dans les tribunaux, les commissariats de police et les hôpitaux et dont 67 sont des centres d'écoute gérés par des associations.

Et actuellement, la 7eme campagne nationale de lutte contre les violences basées sur le genre est en cours dans toutes les régions du pays, organisée par le Ministère du développement social, de la famille et de la solidarité et à laquelle prennent part tous ces départements Ministériels et institutions mais aussi les ONGs, les autorités locales, et les élu(e)s.

- les progrès dans le domaine de l'accès des femmes aux postes de responsabilité et de décision. A cet égard, l'année 2009 a constitué un tournant dans la participation des femmes à la gestion locale :

Les élections locales de juin 2009, ont vu l'élection de 3428 femmes contre seulement 127 femmes en 2003 soit une croissance de 3000% faisant passer le taux de 0.56% à 12,38% des élus en une seule élection.

En plus la nouvelle charte communale réformée a introduit l'obligation légale aux communes d'élaborer leurs plans de développement en intégrant la dimension genre et de mettre en place des commissions consultatives de l'égalité et de l'égalité des chances.

Enfin nous sommes tout à fait conscients de l'importance cruciale des défis qui restent à relever en matière de droits économiques, sociaux et culturels des femmes, mais aussi en termes de droits environnementaux, tous ces droits étant partie intégrante des droits humains. l'initiative nationale de développement humain (INDH) lancée par SM le Roi Mohammed VI le 18 mai 2005, mais aussi les politiques sectorielles de plusieurs départements s'inscrivent dans cette optique. Je citerai notamment les efforts pour la scolarisation des petites filles dans le rural, la lutte contre les déperditions scolaires à travers les « dar Attaliba ». Il est nécessaire de citer les efforts consentis en vue d'abolir le travail des enfants et particulièrement celui des petites filles employées comme domestiques.

Enfin, le gouvernement, déterminé à lutter contre la mortalité maternelle et infantile, a notamment instauré la gratuité de l'accouchement dans les hôpitaux publics.

Ces acquis sont cités à titre d'exemples, pour dire que l'égalité et l'intégration de la dimension genre est au cœur de l'agenda gouvernemental.

## **Mesdames et Messieurs ;**

Les questions de la migration au féminin, sont loin d'occuper la place qu'elles méritent dans les recherches, les études, les observations et les analyses. Elles restent bien souvent traitées avec des visions stéréotypées, alors que cette migration s'est diversifiée, et en concerne des migrantes à statuts divers et ayant des besoins et des attentes diversifiés.

Nous sommes particulièrement préoccupés par les difficultés et les problèmes de marocaines qui ont émigré dans des conditions difficiles ou qui sont vulnérables et exposées à différentes formes de pressions et de violences.

La problématique de la protection des jeunes migrantes marocaines, qui bien souvent émigrent avec des cartes d'artistes, contre les réseaux de prostitution est aujourd'hui l'objet du travail d'une commission technique qui fait converger les efforts de plusieurs ministères, au sein du Ministère de l'Intérieur et de la direction de la migration.

Cette commission, en plus du Ministère des affaires étrangères et du MDSFS, regroupe le ministère de l'emploi et celui de la culture. Elle travaille sur la mise en place d'un plan d'action en vue de protéger les femmes migrantes et en 2009, le Ministère de l'intérieur a démantelé 130 réseaux dans le cadre de la lutte contre la traite des personnes y compris des femmes et des enfants.



## **Mesdames et Messieurs ;**

La question de la migration au féminin est au cœur des préoccupations du gouvernement et de la mission et des programmes du Ministère du développement Social, de la famille et de la Solidarité.

Ces deux jours de travail contribueront à mieux approcher cette problématique et déboucheront sur des propositions concrètes permettant de contribuer à une politique publique qui prend en considération les besoins et les attentes des marocaines du monde.

Nous croyons fermement dans le partenariat avec vous et avec la société civile d'ici et d'ailleurs dans vos pays d'accueil pour construire des solutions ensemble.

Je tiens à saluer particulièrement celles d'entre vous qui, à travers leur parcours là bas et leur engagement ici et là bas, incarnent les valeurs qui battent en brèche les stéréotypes, et cassent l'image qui est collée à la femme arabo-musulmane et qui est loin de correspondre à la réalité.

Je voudrais aussi saluer votre citoyenneté et votre patriotisme, vous qui êtes à l'affût des actions à mener au service de votre pays, dans les domaines de la lutte contre la pauvreté, en faveur de l'éducation, la protection de l'enfant, ou des personnes âgées, l'emploi ou encore l'intégration des personnes handicapées.

**Mesdames et Messieurs ;**

Je voudrais aussi exprimer, à cette occasion, l'appui du Ministère de Développement Social de la Famille et de la Solidarité aux stratégies du Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger.

Nous sommes très sensibles à identifier toutes les possibilités de partenariat afin d'intégrer les besoins des MRE au féminin dans les stratégies sectorielles de promotion des droits des femmes.

Je souhaite plein succès à vos travaux.

Nous ne manquerons pas enfin d'accorder tout notre intérêt à toutes les propositions et recommandations de votre séminaire.

**Merci à toutes et à tous !**